

Communiqué de presse du 20 mars 2024

NOVAVEST Real Estate AG – L'Assemblée générale ordinaire 2024 approuve toutes les propositions du Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de NOVAVEST Real Estate AG (SIX Swiss Exchange : NREN) qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une large majorité. Les voix représentées à cette assemblée générale s'élevaient au total à 47.9% des voix. Les actionnaires présents personnellement et les tiers correspondaient à 566 932 voix. 3 127 216 voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L'Assemblée générale a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d'administration :

1. Le rapport annuel, les comptes annuels selon les normes Swiss GAAP RPC et les comptes annuels selon le code suisse des obligations de l'exercice 2023 ont été approuvés.
2. Le rapport sur les rémunérations 2023 a été approuvé dans le cadre d'un vote consultatif.
3. Le résultat de l'exercice statutaire de CHF 11 251 763 a été reporté à compte nouveau.
4. Décharge a été donnée aux membres du Conseil d'administration et la Direction pour leur activité au cours de l'exercice 2023.
- 5.1 Messieurs Gian Reto Lazzarini, Dr. Markus Neff, Stefan Hiestand, Daniel Ménard et Madame Floriana Scarlato ont été réélus membres du Conseil d'administration en élections individuelles. L'ensemble des membres du Conseil sont élus pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.2 Monsieur Gian Reto Lazzarini a été réélu en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.3 Messieurs Dr. Markus Neff et Daniel Ménard ont été élus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.4 Le bureau d'avocats « jermann künzli rechtsanwälte », Zurich, a été élu représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 5.5 PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall, a été réélu organe de révision de la société pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.1 Lors d'un vote contraignant, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2025 pour un montant maximal de CHF 300 000.
- 6.2 Lors d'un vote contraignant, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé la rémunération totale des membres de la Direction pour l'exercice 2025 pour un montant maximal de CHF 800 000.
7. L'Assemblée générale a accepté la proposition du Conseil d'administration d'une réduction de capital par le remboursement d'une partie de la valeur nominale de CHF 1.25 par action nominative. La nouvelle valeur nominale de l'action nominative s'élève à CHF 22.75. Après le remboursement, le capital-actions en circulation se compose de 7 711 434 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 22.75 et se monte ainsi à CHF 175 435 123.50. Après l'expiration de l'appel aux créanciers prescrit par la loi, le libellé de l'article 3 des statuts sera adapté en conséquence lors de

l'exécution du remboursement de la valeur nominale. L'exécution de la réduction de capital aura probablement lieu dans la première quinzaine d'avril avec un paiement prévu pour le 15 avril 2024.

8. L'Assemblée générale a décidé, comme le Conseil d'administration l'avait proposé, de renouveler la bande de capital sur la base de la nouvelle valeur nominale des actions nominatives et d'adapter en conséquence l'article 3a existant des statuts de la société.
9. L'Assemblée générale a décidé la révision partielle des statuts proposée par le Conseil d'administration. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, l'art. 23 al. 6 des statuts a été adapté.

Les résultats des votes sont disponibles sur le site internet de la société :

www.novavest.ch/fr/relations-avec-les-investisseurs/?section=relations-avec-les-investisseurs_assemblees-generales

Contact :

Peter Mettler
Chief Executive Officer
NOVAVEST Real Estate AG
Feldeggstrasse 26
8008 Zurich
+41 (0)44 276 40 40
info@novavest.ch
www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG

www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG est une société immobilière suisse dont le siège social se trouve à Zurich. Elle concentre ses activités sur la gestion et le développement d'immeubles à usage purement résidentiel (la part des revenus locatifs issue du logement représentant au moins 50% des revenus locatifs totaux) et à usage de bureaux et de commerces ainsi que sur des nouveaux projets de construction dans ces segments. Le portefeuille immobilier est composé d'objets situés dans les domaines d'influence des centres Zurich, Bâle, Berne, Winterthur, Lucerne, St-Gall et Aarau, ainsi que sur leurs axes, et sont bien desservis par les transports publics et/ou le transport individuel motorisé. Les actions nominatives de la société sont cotées à la SIX Swiss Exchange (ticker NREN, n° de valeur 21218624, ISIN CH0212186248).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la loi suisse sur les services financiers (FIDLEG) ou du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à acheter ou à vendre des actions de NOVAVEST Real Estate AG, ni à acquérir ou à vendre d'autres instruments financiers ou services. Ce communiqué de presse peut contenir certaines déclarations prospectives, par exemple des indications utilisant des mots tels que "croit", "suppose", "s'attend", "planifie" ou d'autres termes semblables. De telles déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire que les événements, la situation financière, le développement ou les performances réels de l'entreprise diffèrent sensiblement de ceux mentionnés directement ou indirectement dans les déclarations prospectives. Compte tenu de ces incertitudes, les lecteurs ne doivent pas se fier à ces déclarations prospectives. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs. Ce communiqué de presse ainsi que les informations qu'il contient ne doivent pas être apportés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des personnes américaines (y compris des personnes morales) ainsi qu'à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Les actions de NOVAVEST Real Estate AG ne sont pas offertes à la vente aux États-Unis ni aux personnes américaines.